

Province de Luxembourg
COMMUNE DE CHINY

Plan Communal d'Aménagement
 Du lieu dit "Sous l'église"

Pour copie conforme
 Pierre COLLARD
 Attaché



PLAN DE DESTINATION

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du 18 mars 2006

Par ordonnance

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

François GOFFETTE

Armel COLLETON

Le Collège des Bourgmestre et Echevins certifie que le présent plan a été déposé à

l'examen du public du 8 mars au 21 avril 2006

Par le Collège

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du 27 juin 2006

Par ordonnance

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Plan de destination à annexer à l'arrêté ministériel du 02 AVR. 2007

André ANTOINE,
 Ministre du Logement des Transports et
 du Développement territorial

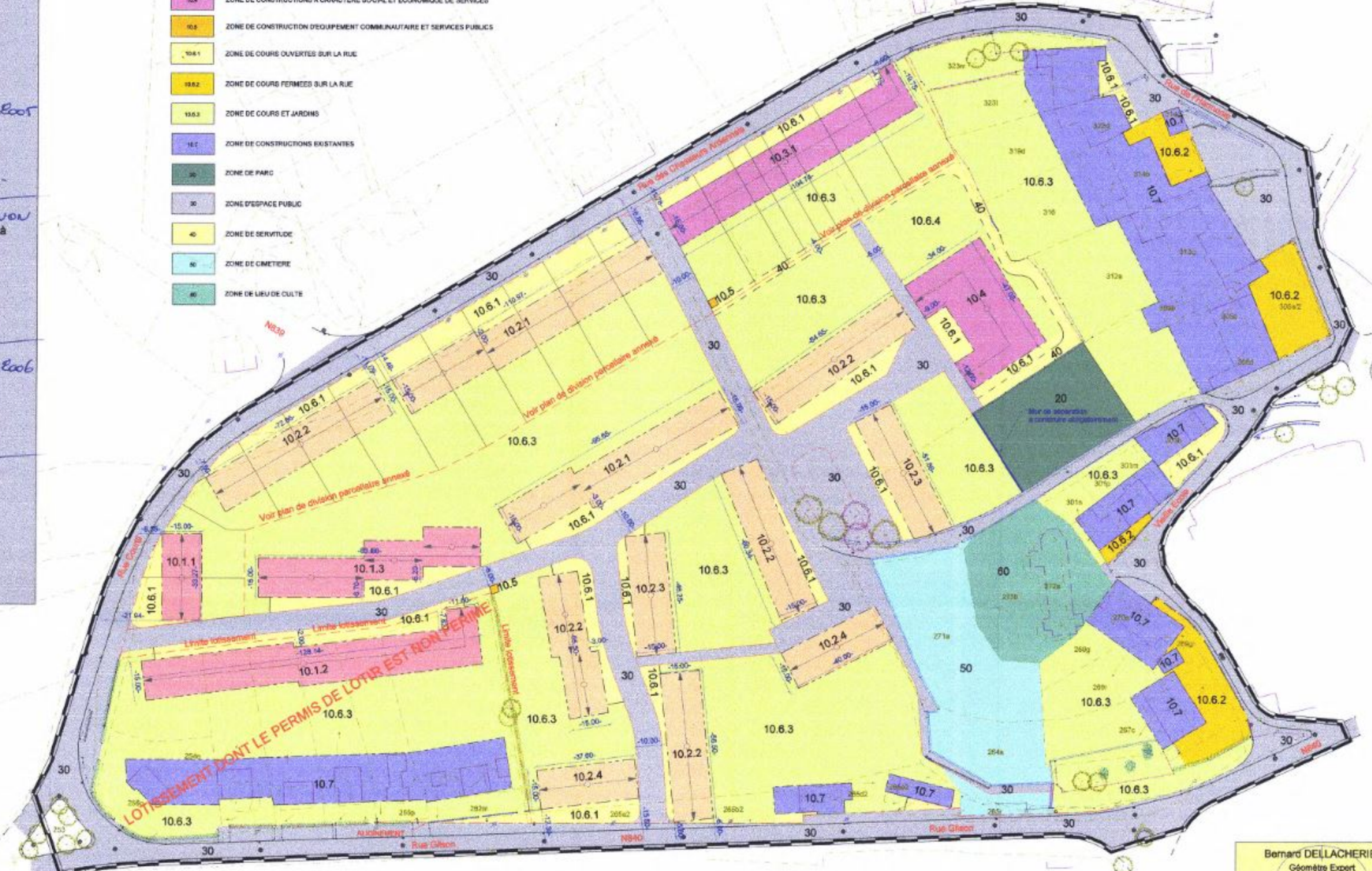
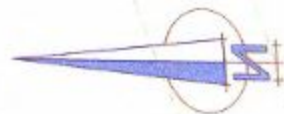
Echelle : 1/1000

Auteur de projet : Bureau Bernard Dellacherie
 Rue du Musée, 19
 Tél : 063/45.57.82

6743 Buzenol

LEGENDES DES ZONES

- 10.1 ZONE DE CONSTRUCTIONS RESIDENTIELLES 1BOULEES
- 10.2 ZONE DE CONSTRUCTIONS RESIDENTIELLES EN ORDRE SEMIS-CONTINU
- 10.3 ZONE DE CONSTRUCTIONS RESIDENTIELLES EN ORDRE CONTINU
- 10.4 ZONE DE CONSTRUCTIONS A CARACTERE SOCIAL ET ECONOMIQUE DE SERVICES
- 10.5 ZONE DE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE ET SERVICES PUBLICS
- 10.6.1 ZONE DE COURS OUVERTES SUR LA RUE
- 10.6.2 ZONE DE COURS FERMEES SUR LA RUE
- 10.6.3 ZONE DE COURS ET JARDINS
- 10.7 ZONE DE CONSTRUCTIONS EXISTANTES
- 20 ZONE DE PARC
- 30 ZONE D'ESPACE PUBLIC
- 40 ZONE DE SERVITUDE
- 50 ZONE DE CIMETIERE
- 60 ZONE DE LIEU DE CULTE



- Légende :
- Limite du P.C.A.
 - Limite cadastrales digitalisées et intégrées
 - Mur
 - Habitation mesurée
 - Haies
 - Clôture
 - Bord route
 - Haut de talus
 - Bas de talus
 - Alignement
 - Front de bâtisse obligatoire
 - Limite de construction
 - Zone réservée au transport de fluides et énergies

Bernard DELLACHERIE
 Géomètre Expert
 Bureau de dessin
 Rue du Musée, 19 B-6743 Buzenol - Etalle
 Tél. : (32) 63/45.57.82 Fax : 45.59.78